

## LYCEE INTERNATIONAL CHARLES DE GAULLE : INSCRIPTION AU DELE / SESSIONS 2017

Madame, Monsieur,

En partenariat avec l'**INSTITUT CERVANTES** de Lyon (<http://lyon.cervantes.es>), nous offrons à vos élèves la possibilité de passer le **DELE** (Diplôme d'Espagnol de Langue Etrangère), diplôme officiel délivré par l'Institut Cervantes, au nom du Ministère Espagnol de l'Education.

Les épreuves de ce diplôme se déroulent au **Lycée International Charles De Gaulle, 25 avenue du général Touzet du Vigier à DIJON, centre d'examen agréé de l'Institut Cervantes de Lyon**. Cette certification en langue espagnole est reconnue par de nombreux pays, et une fois obtenue, définitivement acquise.

Le **Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues** (CECRL) définit différents niveaux de maîtrise d'une langue, du niveau A1 au niveau C2, attestant d'un certain niveau de compétences. Les élèves peuvent passer le niveau de leur choix. Ils le déterminent avec leur professeur d'espagnol.

*Niveau A1 : atteste une compétence linguistique suffisante pour faire face à des situations de communication simples, les énoncés visant à satisfaire des besoins concrets ou portant sur des sujets très quotidiens*  
*Niveau A2 : atteste une compétence linguistique suffisante pour comprendre des phrases et des expressions fréquemment utilisées en relation avec des domaines immédiats de priorité (informations personnelles et familiales simples, achats, environnement proche, travail, etc.).*  
*Niveau B1 : atteste une compétence linguistique suffisante pour comprendre et faire face aux situations les plus habituelles de la vie quotidienne, formuler des demandes et exprimer des besoins dans une langue simple.*  
*Niveau B2 : atteste une compétence linguistique suffisante pour faire face à des situations courantes de la vie quotidienne, dans des circonstances normales de communication, n'exigeant pas l'usage d'une langue spécialisée.*  
*Niveau C1 : atteste une compétence linguistique élevée et suffisante pour une utilisation aisée dans toutes les situations personnelles, publiques, académiques ou professionnelles.*  
*Niveau C2 : atteste une compétence linguistique indispensable pour faire face à des situations exigeant une très bonne maîtrise de la langue ainsi qu'une connaissance des habitudes culturelles qu'elle véhicule.*

**Deux sessions annuelles** sont organisées au Lycée International Charles De Gaulle, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits :

- **Les 12 et 13 mai 2017**, inscriptions du **10 janvier au 29 mars** inclus.
- **en novembre 2017** (dates communiquées ultérieurement).

Le coût de cette certification, fixé par l'Institut Cervantes, varie selon le niveau de compétence choisi : A1: 93 € / A2:103 € / A2-B1 (obtention de l'un des deux niveaux en cas de réussite) : 115 € / B1:115 € / B2:155 € / C1:163 € / C2:168 €.

Les élèves intéressés par une inscription pour la session d'examen des 12 et 13 mai 2017 doivent prendre contact avec leur professeur d'espagnol, pour déterminer leur niveau de compétence, et ils peuvent contacter par mail Madame Rousseau, professeur d'espagnol au lycée international Charles De Gaulle ([ce.0211928g@ac-dijon.fr](mailto:ce.0211928g@ac-dijon.fr)), pour toutes les questions touchant au déroulement des épreuves.

L'inscription est individuelle et se fait directement sur le site de l'Institut Cervantes : <http://lyon.cervantes.es>, rubrique Diplômes DELE, où vous trouverez la liste des documents utiles nécessaires et les instructions à respecter pour cette inscription.

Les élèves qui s'inscriront voudront bien le confirmer par mail au Lycée International Charles De Gaulle, afin d'organiser au mieux la session d'examen.

**Bruno HEIN**  
Proviseur

**Cynthia ROUSSEAU**  
Correspondante de l'Institut Cervantes